

**LE MERCREDI 7 JUIN 2006**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 7 juin 2006, à 20 h 25, à laquelle sont présents :

Michel Tardif  
Claude Auger  
Gilles Gignac  
Louis-Georges Désaulniers  
Raymond Ménard  
Jacques D'Août  
Sylvie Hébert  
Gilles A. Legault  
Luc Maurice

Dominique Brière  
Joanne Mayer  
Claude Benoît  
Alexandre Iracà  
Cécile Gauthier  
Jean-Marc Lavoie  
Sylvain Léger  
Michel Dambremont  
Lucie A. Périard

Madame la commissaire Louise Vallières a motivé son absence.

**Les représentants du comité de parents, messieurs Sylvain Charron et Marc Beaulieu ont motivé leur absence.**

sous la présidence de monsieur le commissaire Luc Maurice.

**Assistent également à la séance :**

Pierre Daoust, directeur général  
Line Allaire, secrétaire générale  
Yves Lafleur, directeur des ressources matérielles et financières et responsable du transport scolaire  
Lucie Blais, chef de secrétariat

**Mot du président**

**Événements :**

- . Gala l'Étudiant Outaouais, le 16 mai 2006, à la Maison de la Culture à Gatineau. Prix remportés par Mathieu Villeneuve et le groupe Thallium (élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin).
- . Gala l'Étudiant Petite-Nation, le 24 mai 2006, au Théâtre des Quatre Sœurs. Prix remportés par Cynthia d'Aragon-Bisson, Natacha Lalonde Herbinia et Andrée-Anne Sabourin.
- . Spectacle l'Harmonie par les musiciens de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau sous la direction de madame Diane Rouleau.
- . Harmonie Le Prélude a remporté la Note d'Or lors du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, les 20 et 21 mai, à Sherbrooke. (Élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année des écoles Saint-Jean-de-Brébeuf, du Boisé et Saint-Laurent sous la direction de M. Pierre Lainesse).
- . Spectacle de cirque 2006 à l'école Saint-Michel (G), les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2006.
- . Activités de la Fondation de la réussite éducative : souper de fruits de mer le 19 mai dernier et le tournoi de golf le 11 août 2006.

Merci aux partenaires de contribuer à la mission de l'école publique. Bon succès à tous les élèves en cette fin d'année scolaire.

**Bilan sommaire de l'année scolaire 2005-2006 par le président :**

- Visite de 4 établissements par les commissaires – à reconduire pour l'an prochain ;
- Taxe scolaire ;
- Ajout des 90 minutes au primaire ;
- Renouveau pédagogique au secondaire ;
- Bulletin – consultations auprès des parents ;
- Changements apportés à la Loi sur l'instruction publique (antécédents judiciaires et autorisation d'enseigner) ;
- Résultats aux épreuves uniques du MÉLS ;
- Surplus d'opération 2004-2005 (668 494 \$) ;
- Surplus anticipé 2005-2006 (1 000 000 \$) nouveau déficit accumulé (524 000 \$) ;



**Secrétariat général**

- Réseau privé de fibres optiques - travaux complétés en juin 2006 – téléphonie IP – en place en décembre 2006 (mise en place d'un OSBL) ;
- Diminution des frais administratifs (entre 2 et 8 %) services de garde (75 000 \$) ;
- Programme d'économie d'énergie + travaux (3 200 000 \$) ;
- Sinistre à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (remboursement du MÉLS 6 850,000 \$) ;
- Programme de reddition de comptes pour la période 2006 à 2009 – adoption ;
- Politique relative aux contributions financières exigibles des parents – adoption ;
- Comité d'étude – école Notre-Dame-de-la-Garde et la communauté – rapport en décembre ;
- Piscine – partenariat avec la Ville de Gatineau ;
- Harmonisation des services offerts aux élèves EHDAA en lien avec la réforme ;
- Maillage Commission scolaire / santé et services sociaux ;
- Maillage Commission scolaire / comité régional des services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais (achat de livres de bibliothèques) ;
- Financement de la structure régionale en formation professionnelle ;
- Appui à la municipalité de Plaisance - construction d'un gymnase ;
- Le plus grand défi des prochaines années : maintien de la qualité des services dans un contexte de forte décroissance (695 élèves en 5 ans) ;
- Élections scolaires de novembre 2007 – 17 circonscriptions ;
- Réflexion personnelle sur la gouvernance de la Commission scolaire ;
- Retrouver un minimum d'harmonie au conseil.

**Parole au public :** Monsieur Marc Carrière – sécurité – carrefour giratoire, boulevard des Laurentides, route 148, secteur de Masson-Angers – dépôt d'une pétition.

**Parole aux commissaires :**

- . Madame la commissaire Joanne Mayer : activités étudiantes à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (spectacle, gala mérite élèves), exposition d'aquarelles à l'école du Sacré-Cœur, remerciements du comité robotique.
- . Madame la commissaire Lucie A. Périard : spectacle Les Petits-Violons à l'école Saint-Laurent – félicitations aux élèves ainsi qu'à l'équipe-école.
- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie : remise de bourses par la Fondation de la réussite éducative, le 6 juin dernier. Remerciements au comité organisateur.
- . Monsieur le commissaire Claude Benoît : belles réalisations à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau en 2005-2006 – implication de la communauté.
- . Monsieur le commissaire Alexandre Iracà : conférence de presse en présence du ministre monsieur Laurence Cannon, le 2 juin, à l'école Saint-Michel (G) concernant la nouvelle réglementation sur un système d'ancrage dans les autobus scolaires. Remerciements à l'équipe de direction - Activités de soccer : implication du personnel de la Commission scolaire à titre de bénévoles. Félicitations à tous les participants.
- . Madame la commissaire Cécile Gauthier : souper spaghetti à l'école Monseigneur Charbonneau le 10 mai dernier (collecte de fonds).

Elle fait rapport des principaux dossiers discutés lors de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en mai dernier, à Québec. Étaient également présents, messieurs les commissaires Luc Maurice et Jacques D'Août.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 114 (2005-2006)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE l'ordre du jour soit adopté en retranchant les points suivants :

- 24 – attentes signifiées 2006-2007 – adoption
- 25 – boni forfaitaire du directeur général pour l'année 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2006

**RÉSOLUTION 115 (2005-2006)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles A. Legault ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 3 mai 2006 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Les présidentes et les présidents des comités permanents informent les membres des principaux points traités lors de leurs rencontres respectives.**

**Comité des ressources matérielles et financières du 8 mai 2006 par madame la commissaire Joanne Mayer :**

- . Analyse du budget 2006-2007 ;
- . Protocole d'entente relative à l'implantation du logiciel GÉOBUS avec Autobus du Village Inc. ;
- . Vérification des comptes en souffrance ;
- . Travaux d'été.

**Comité des ressources éducatives jeunes et adultes et ressources informatiques des 24 avril et 23 mai 2006 par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Orientations à l'égard de la politique relative à l'admission et l'inscription 2007-2008 ;
- . Réseau de fibres optiques – état du dossier.

**Comité des ressources humaines du lundi 5 juin 2006 par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;**

- . Recrutement du personnel enseignant au secondaire.

**Comité de suivi à la planification stratégique du 9 mai 2006 par madame la commissaire Joanne Mayer :**

- . Application de l'an I de la planification stratégique – programme de reddition de comptes 2006-2009.

La présidente du comité des ressources matérielles et financières, madame la commissaire Joanne Mayer dresse les grandes lignes du budget 2006-2007.

BUDGET 2006-2007 – ADOPTION

**RÉSOLUTION 116 (2005-2006)**

Attendu que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2006-2007 ;

Attendu que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, est établie au montant de 2 549 541 215 \$, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2006-2007 ;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée ;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion ;

Attendu les discussions des membres du comité de parents ;

Attendu la recommandation des membres du comité des ressources matérielles et financières ainsi que les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 24 mai 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette 2006-2007, au montant de 55 498 149 \$, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée, le tout sous réserve de l'adoption, par le Conseil des ministres, du Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2006-2007.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÈGLEMENT RELATIF AU JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007**

### **RÉSOLUTION 117 (2005-2006)**

Attendu la résolution 85 (2005-2006) ayant pour titre : «Règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2006-2007 – projet» ;

Attendu la parution d'un avis public, le dimanche 9 avril 2006, dans les hebdomadaires régionaux La Revue de la Petite-Nation et Le Bulletin ;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE le règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2006-2007, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes de l'article 394 de La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.-1-13.3) ;

<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>
6 septembre 2006 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
4 octobre 2006 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
1 <sup>er</sup> novembre 2006 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 décembre 2006 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
10 janvier 2007 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 février 2007 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
14 mars 2007 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau



*Secrétariat général*

11 avril 2007 (2 <sup>e</sup> mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 mai 2007 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 juin 2007 (1 <sup>er</sup> mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE AUTOBUS DU VILLAGE INC. ET LA CSCV – ENTENTE RELATIVE À L'IMPLANTATION DU LOGICIEL GÉOBUS

**RÉSOLUTION 118 (2005-2006)**

Attendu que la Commission scolaire a demandé à certaines firmes qui s'occupent du transport scolaire d'implanter le logiciel GÉOBUS pour le 1<sup>er</sup> septembre 2007 et de la supporter dans l'utilisation dudit logiciel après le 1<sup>er</sup> septembre 2007 ;

Attendu les discussions du comité des ressources matérielles et financières lors des rencontres des 10 avril et 8 mai 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 31 mai 2006 ;

Attendu la recommandation du responsable du service du transport et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE le directeur général, monsieur Pierre Daoust, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre la firme Autobus du Village Inc. et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées relativement à l'implantation et au support du logiciel GÉOBUS.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

ENTENTE DE SERVICES POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS ENTRE LA MRC DE PAPINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE – AUTORISATION POUR SIGNATURE

**RÉSOLUTION 119 (2005-2006)**

Attendu le projet d'entente intervenu entre la MRC de Papineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées relativement aux services techniques nécessaires pour soutenir l'analyse des besoins et le fonctionnement du parc informatique de la MRC de Papineau ainsi que les autres services Web ou d'hébergement nécessaires ;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion lors de la rencontre tenue le 8 février 2006 ;

Attendu les discussions du comité des ressources éducatives jeunes et adultes et ressources informatiques des 28 novembre 2005, 24 avril et 23 mai 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors de la rencontre tenue le 22 mars 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources informatiques et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;



QUE le directeur général, monsieur Pierre Daoust, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRC de Papineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE RELATIVE AU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE – MODIFICATIONS**

**RÉSOLUTION 120 (2005-2006)**

Attendu les discussions des membres du comité des ressources humaines lors des rencontres des 20 février et 18 avril 2006 ;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 10 mai 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 31 mai 2006 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources humaines et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative au harcèlement psychologique» le tout tel que discuté, effectif le jour de son adoption ;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGIBLES DES PARENTS –  
ADOPTION**

**RÉSOLUTION 121 (2005-2006)**

Attendu les termes de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3) ;

Attendu les discussions des membres du comité ad hoc – politique relative aux contributions financières exigibles des parents lors de la rencontre du 18 avril 2006 ;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 10 mai 2006 ;

Attendu les discussions des membres du comité de parents lors de la rencontre du 29 mai 2006;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 31 mai 2006;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le conseil des commissaires adopte l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative aux contributions financières exigibles des parents, le tout tel que discuté, effectif le 1<sup>er</sup> juillet 2006. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion # 5211-05-01)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**EMPRUNT – AUTORISATION – RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE ET TÉLÉPHONIE IP**

**RÉSOLUTION 122 (2005-2006)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a demandé l'autorisation d'étaler sur une période de dix ans le financement des investissements nécessaires au projet de la fibre optique ;

Attendu l'autorisation de principe reçue de la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

Attendu qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme pour une durée n'excédant pas dix ans ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées contracte un emprunt au montant de 920 000 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre située au 104, rue Maclaren Est à Gatineau ;

QUE cet emprunt soit effectué en date du 15 juin 2006 et remboursable selon les modalités suivantes :

QUE cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre ;

QUE cet intérêt soit payable à l'institution financière mensuellement à compter du 15 juillet 2006 ;

QUE cet emprunt soit contracté par un ou des billets à terme pour le montant de l'emprunt portant intérêt au taux précité et remboursable selon l'échéance prévue, étant entendu que le coût du service de la dette annuelle sera à la charge de la Commission scolaire ;

QUE cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission scolaire, être remboursé par anticipation ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées autorise son président et son directeur général à signer au nom de ladite commission scolaire le ou les billets, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ÉQUIPEMENTS – TÉLÉPHONIE IP – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 123 (2005-2006)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées possède un réseau de fibres optiques qui relie l'ensemble de ses bâtiments;

Attendu que la téléphonie IP diminuera le nombre de lignes d'environ 50 % par la centralisation et réduira de beaucoup le nombre d'interurbains;

Attendu qu'on prévoit des économies annuelles permettant un retour sur investissement sur une période de 3 ans ;

Attendu qu'une demande d'appel d'offres (no 06-001) pour l'achat et l'installation de produits permettant la téléphonie IP a été réalisée;

Attendu que l'offre retenue pour l'appel d'offres provient d'un partenaire CISCO ;

Attendu que la soumission analysée par le comité de sélection conformément aux dispositions de la Loi 106 est conforme ;

Attendu que la firme Télus Communications Inc. constitue le seul soumissionnaire à 265 328.97\$ (taxes incluses);

Attendu la recommandation du directeur des technologies de l'information et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE le contrat pour l'achat et l'installation de produits permettant l'utilisation de la téléphonie IP pour l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit adjugé à Télus Communications Inc. pour la somme de 265 328.97 \$ (taxes incluses).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>EMPRUNT – AUTORISATION – PROJET D'AMÉLIORATION DU RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE</b>
--

### **RÉSOLUTION 124 (2005-2006)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a demandé l'autorisation d'étaler sur une période de huit ans le financement des investissements nécessaires au projet d'amélioration du rendement énergétique ;

Attendu l'autorisation de principe reçue de la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

Attendu qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme pour une durée n'excédant pas huit ans ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées contracte un emprunt au montant de 3 400 000 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre située au 104, rue Maclaren Est à Gatineau ;

QUE cet emprunt soit effectué en date du 15 juin 2006 et remboursable selon les modalités suivantes :

QUE cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre ;

QUE cet intérêt soit payable à l'institution financière mensuellement à compter du 15 juillet 2006 ;

QUE cet emprunt soit contracté par un ou des billets à terme pour le montant de l'emprunt portant intérêt au taux précité et remboursable selon l'échéance prévue, étant entendu que le coût du service de la dette annuelle sera à la charge de la Commission scolaire ;

QUE cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission scolaire, être remboursé par anticipation ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées autorise son président et son directeur général à signer au nom de ladite commission scolaire le ou les billets, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le commissaire Claude Benoît est absent au moment du vote.





**RÉFECTION DES TOITURES – CENTRE LA CITÉ ET ÉCOLE DU RUISSEAU – PROJET E.Q. 1-06  
ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 125 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 1-06, réfection des toitures au centre La Cité et à l'école du Ruisseau, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Morin Isolation & Toitures Ltée .....	206 600,00 \$
55 rue Breadner Gatineau Qc J8Y 2L7	
Les toitures Marcel Raymond & Fils Inc.....	211 740,50 \$
1880 Chemin Pink Gatineau Qc J9J 3N7	
Couvreur Rolland Boudreault et Fils Ltée .....	231 161,00 \$
128 Des Manoirs Gatineau Qc J9J 2N1	
Toitures Raymond & associés Inc. ....	265 920,00 \$
65 Jean-Proulx Gatineau Qc J8X 1W2	

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le contrat pour la réfection des toitures au centre La Cité ainsi qu'à l'école du Ruisseau soit adjugé à la firme Morin Isolation & Toitures Ltée pour la somme de deux cent six mille six cent dollars (206 600 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VENTILATION DU GYMNASSE – ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN  
PROJET E.Q. 2-06 – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 126 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 2-06, ventilation du gymnase à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- E. Séguin et Fils Ltée.....	115 646,13 \$
845 boul. de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5	
- 2885981 Canada inc. Ventilation RM.....	135 268,75 \$
328, rue Main, Gatineau (Québec) J8P 5K3	
- Mécanique GAG 173791 Canada inc.....	155 778,36 \$
10, Place Templeton, Gatineau (Québec) J8R 3Y5	

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le contrat pour la ventilation du gymnase à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin soit adjugé à la firme E. Séguin et Fils Ltée pour la somme de cent quinze mille six cent quarante-six dollars et treize cents (115 646,13 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSEAU DE DRAINAGE PLUVIAL – ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU  
PROJET E.Q. 5-06 – ADJUDICATION

**RÉSOLUTION 127 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 5-06, réseau de drainage pluvial à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Pronex Excavation Inc..... 106 053,05 \$  
468, Laviolette, St-Jérôme (Québec) J7Y 2T7
- CS Terrec inc..... 114 794,95 \$  
1764-A boul. Maloney, Gatineau (Québec) J8R 1B5
- Construction DJL inc..... 126 228,90 \$  
20, rue Émile-Bond, Gatineau (Québec) J8Y 3M7
- Équinoxe JMP 6369472 Canada inc..... 150 096,12 \$  
1651, rue Routhier, Gatineau (Québec) J8R 3Y6

Attendu que le plus bas soumissionnaire n'est pas conforme (conditions et restrictions) ;

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE le contrat pour le réseau de drainage pluvial à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau soit adjugé à la firme CS Terrec inc pour la somme de cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars et quatre-vingt-quinze cents (114 794,95 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉFECTION DES FENÊTRES – ÉCOLES MARIA-GORETTI ET HORMISDAS-GAMELIN  
PROJET E.Q. 8-06 – ADJUDICATION

**RÉSOLUTION 128 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 8-06 - Réfection des fenêtres - écoles Maria-Goretti et Hormisdas-Gamelin ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Defran Inc..... 97 422,00 \$  
55, rue Breadner Gatineau Qc J8Y 2L7
- Les Rénovations Daniel Larivière Inc..... 113 875,00 \$  
435, St-René Est, Gatineau Qc J8P 8A5
- Robert Gauvreau et Fils Construction ..... 138 799,00 \$  
106 Montée de la Source, Cantley Qc J8V 2T8



**Secrétariat général**

- Construction GMR Inc..... 140 436,00 \$  
1880, Chemin Pink Gatineau Qc J9J 3N7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le contrat pour la réfection des fenêtres aux écoles Maria-Goretti et Hormisdas-Gamelin soit adjugé à la firme Defran inc. pour la somme de quatre vingt dix sept mille quatre cent vingt-deux dollars (97 422,00 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN  
PROJET E.Q. – 11-06-ADJUDICATION

**RÉSOLUTION 129 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 11-06, réfection de la toiture à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les toitures Marcel Raymond et Fils inc. .... 773 683,00 \$  
1880, Chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Morin Isolation et toitures ltée..... 781 155,00 \$  
55, Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 3N7
- Couvreur Rolland Boudreault et fils ltée ..... 809 500,00 \$  
128, des Manoirs, Gatineau (Québec) J9J 2N1
- Toitures Raymond et associés inc. .... 834 989,00 \$  
65, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8X 1W2

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le contrat pour la réfection de la toiture à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin soit adjugé à la firme Les toitures Marcel Raymond et Fils inc pour la somme de sept cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-trois dollars (773 683,00 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉFECTION DES SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE – ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU  
PROJET E.Q. 16-06- ADJUDICATION

**RÉSOLUTION 130 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres public E.Q. 16-06, réfection des systèmes d'éclairage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les entreprises d'électricité Pierre Carrière Ltée ..... 153 913,80 \$  
9, boul. St-Joseph, Gatineau Qc, J8Y 3V6



**Secrétariat général**

Dacier Querry Électrique Inc..... 175 282,00 \$  
31, de Bécancour, unité 4, Gatineau Qc J8P 7X5

J. Y. Moreau Électrique ..... 191 046,17 \$  
8 Amherst, Gatineau Qc J8Y 6W1

Marois Électrique (1980) Ltée..... 252 497,13 \$  
900, boul. De la Carrière, Suite 106, Gatineau Qc J8Y 6T5

Attendu la recommandation du Groupe 4EI Inc. ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le contrat pour la réfection des systèmes d'éclairage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau soit adjugé à la firme Les entreprises d'électricité Pierre Carrière Ltée pour la somme de cent cinquante-trois mille neuf cent treize dollars et quatre-vingt cents (153 913,80 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le commissaire Dominique Brière est absent au moment du vote.

**TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU MESURAGE ÉLECTRIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU – PROJET E.Q. 62-05 – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 131 (2005-2006)**

Attendu l'appel d'offres sur invitation E.Q. 62-05, travaux de déplacement du mesurage électrique à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

J.Y. Moreau Électrique Inc. .... 89 661,99 \$  
8 rue Amherst Gatineau (Qc) J8Y 6W1

2998939 Canada Inc. - Delta Électrique ..... 86 211,24 \$  
864 rue Hurtubise Gatineau (Qc) J8P 1Z6

A . Lecompte et Fils ..... 82 607,50 \$  
1695 Atmec, Suite 18 Gatineau (Qc) J8R 3Y3

Attendu la recommandation de Groupe 4EI ;

Attendu la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles A. Legault ;

QUE le contrat pour les travaux de déplacement du mesurage électrique à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau soit adjugé à la firme A. Lecompte et Fils pour la somme de quatre-vingt-deux mille six cent sept dollars et cinquante cents (82 607,50 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PARC D'ÉQUIPEMENTS DE REPROGRAPHIE – CONTRAT DE LOCATION  
IMPRIMERIE DE PAPINEAUVILLE**

**RÉSOLUTION 132 (2005-2006)**

Attendu la révision du parc d'équipements de reprographie pour l'ensemble des établissements de la commission scolaire;



*Secrétariat général*

Attendu la proposition faite par Imprimerie Papineauville pour des photocopieurs Canon;

Attendu que le fournisseur Imprimerie Papineauville est un fournisseur local et a fourni à la Commission scolaire un service de très grande qualité ;

Attendu que ladite proposition du fournisseur Imprimerie Papineauville est faite 18 mois avant l'échéance du contrat et ce sans pénalité ;

Attendu que la proposition soumise n'engendre pas de coûts supplémentaires mais plutôt un changement de technologie;

Attendu l'analyse exhaustive de la proposition;

Attendu la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat, pour une durée de cinq ans, avec Imprimerie Papineauville pour la location de photocopieurs Canon, au coût de cent soixante-quinze mille neuf cent quatre-vingt-quinze dollars 175,995 \$, par année, taxes incluses pour les équipements et un coût unitaire pour l'entretien et l'encre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CHOIX D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION**

**RÉSOLUTION 133 (2005-2006)**

Attendu les termes de la résolution 105 (2005-2006) ayant pour titre : «Organisation administrative du personnel cadre 2006-2007 – adoption » ;

Attendu les termes de la résolution 106 (2005-2006) ayant pour titre : «Plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 – adoption» ;

Attendu les termes de la «Politique de gestion des administrateurs et des cadres de centre» ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière ;

QUE le comité de sélection pour le poste de directeur ou de directrice des ressources matérielles et financières et du transport scolaire soit formé des personnes suivantes :

- président du conseil des commissaires : Luc Maurice
- les commissaires : Claude Auger, Sylvain Léger, Alexandre Iracà, Joanne Mayer, Gilles Gignac
- directeur général : Pierre Daoust
- directrice des ressources humaines : Line Allaire

QUE le mandat dudit comité consiste à déterminer le profil de la candidate ou du candidat, les étapes de sélection et de soumettre une candidature au conseil des commissaires au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PLAINTÉ EN DÉONTOLOGIE À L'ÉGARD DE LA COMMISSAIRE LOUISE VALLIÈRES**

**RÉSOLUTION 134 (2005-2006)**

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires (C.C. r.6 1998) » ;



*Secrétariat général*

Attendu que le commissaire Jean-Marc Lavoie a déposé, le 4 mai 2006, une plainte en déontologie à l'égard de la commissaire Louise Vallières, le tout pour violation des articles 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3 et 5.3.4 dudit Règlement ;

Attendu que le 1<sup>er</sup> juin 2006, le comité d'éthique et de déontologie, formé en vertu de la résolution 20 (2005-2006), a procédé à une analyse et à une étude du présent dossier;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Rapport du comité d'éthique et de déontologie – Commission scolaire au Cœur-des-Vallées # dossier Deont2006004» ;

Attendu que ledit document constitue le rapport majoritaire du «comité d'examen» soumis au conseil des commissaires ;

Attendu qu'il y a lieu, pour le conseil des commissaires, de se prononcer à l'égard des recommandations qui lui sont faites ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Luc Maurice ;

QUE le rapport du Comité d'éthique et de déontologie soit accepté, tel que rédigé ;

QUE la plainte, telle que rédigée, ne soit pas retenue ;

QUE madame la commissaire Louise Vallières agisse avec prudence à l'égard des écrits qu'elle publie de même qu'à l'égard des propos qu'elle tient, particulièrement à l'endroit du commissaire Jean-Marc Lavoie.

Madame la commissaire Joanne Mayer demande que le vote soit secret.

Mesdames Line Allaire et Lucie Blais agissent à titre de scrutatrices.

Le résultat du vote :

**POUR** : 9

**CONTRE** : 9

Le président exerce son vote prépondérant en faveur de la résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Note : La recommandation majoritaire du comité d'éthique et de déontologie n'a pas été retenue intégralement.

**ÉLECTIONS SCOLAIRES – NOVEMBRE 2007 – PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

**RÉSOLUTION 135 (2005-2006)**

Attendu que la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., C.E.-2.3) prévoit que le directeur général de la Commission scolaire est d'office le président d'élection et qu'il ne peut refuser d'agir qu'avec l'autorisation du conseil des commissaires qui nomme une autre personne pour le remplacer (art. 22) ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 24 mai 2006 ;

Attendu la demande faite par le directeur général de ne pas agir à titre de président d'élection lors du scrutin scolaire de novembre 2007 ;

Attendu l'accord du conseil des commissaires lors du comité de travail tenu le 24 mai 2006 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;



*Secrétariat général*

QUE le directeur général soit autorisé à ne pas agir à titre de président d'élection lors du scrutin scolaire de novembre 2007.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :**

**POUR :** Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Luc Maurice, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Louis-Georges Désaulniers, Sylvain Léger, Michel Dambremont, Alexandre Iracà, Joanne Mayer

**CONTRE :** Jean-Marc Lavoie

**ABSTENTIONS :** Dominique Brière et Lucie A. Périard

**ÉLECTIONS SCOLAIRES – NOVEMBRE 2007 – CHOIX D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION –  
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**RÉSOLUTION 136 (2005-2006)**

Attendu les termes de la résolution 135 (2005-2006) ayant pour titre : «Élections scolaires – novembre 2007 – choix d'un président d'élection » ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE le directeur général soit mandaté afin de soumettre au conseil des commissaires le nom d'une ou plusieurs personnes intéressées à agir à titre de président d'élection.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :**

**POUR :** Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Louis-Georges Désaulniers, Sylvain Léger, Michel Dambremont, Alexandre Iracà, Joanne Mayer, Jean-Marc Lavoie, Dominique Brière et Lucie A. Périard

**CONTRE :** Luc Maurice, Jacques D'Août et Cécile Gauthier

**PROGRAMME DE REDDITION DE COMPTES 2006-2009 – ADOPTION**

**RÉSOLUTION 137 (2005-2006)**

Attendu les termes de la résolution 120 (2004-2005) ayant pour titre : «Planification stratégique 2005-2008 – adoption » ;

Attendu les termes de la résolution 71 (2005-2006) ayant pour titre : «Planification stratégique 2005-2008 – report d'une année » ;

Attendu les termes des documents ayant pour titre : «Programme de reddition de comptes pour la période 2006-2009» 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> version ;

Attendu les discussions des membres du comité de suivi à la planification stratégique lors des rencontres des 8 novembre 2005, 13 décembre 2005, 7 février et 9 mai 2006 ;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 12 avril 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE le document ayant pour titre : «Programme de reddition de comptes pour la période 2006-2009» soit adopté tel que rédigé et constitue, pour la Commission scolaire, l'instrument servant à rendre compte à la population et au Ministre de l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2005-2009.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MÉLS – VOTE DE FÉLICITATIONS**

### **RÉSOLUTION 138 (2005-2006)**

Attendu les résultats obtenus par les élèves de quatrième et cinquième secondaires lors des épreuves uniques de juin 2005 organisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

Attendu que la Commission scolaire a obtenu le 18<sup>e</sup> rang des 61 commissions scolaires francophones du Québec ;

Attendu qu'il s'agit d'une amélioration importante par rapport à l'année 2004 (28<sup>e</sup> rang) mais spectaculaire par rapport à 2003 (61<sup>e</sup> rang) ;

Attendu le travail concerté de tous les acteurs concernés par cette réussite ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QU'un vote de félicitations soit adopté à l'égard des élèves, de leurs parents, des enseignants, du personnel et des directions, pour les résultats exceptionnels obtenus lors des épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de juin 2005.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE ESTIVALE 2006**

### **RÉSOLUTION 139 (2005-2006)**

Attendu les termes de l'article 201 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.1-13.3), lequel accorde au directeur général la responsabilité de la «gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire» ;

Attendu que durant les mois de juillet et août, il est plus difficile de réunir les membres du conseil des commissaires et du comité exécutif ;

Attendu que durant cette même période, des décisions touchant la gestion et l'administration de la Commission scolaire doivent être prises;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le directeur général, monsieur Pierre Daoust, soit autorisé, pour la période du 8 juin au 6 septembre 2006, à prendre les décisions nécessaires à la gestion et à l'administration de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

QUE lesdites décisions fassent l'objet de discussions préalables avec le président ou le vice-président du conseil des commissaires le cas échéant ;

QU'un rapport des décisions ou actions prises par le directeur général soit inclus au rapport de ce dernier, lequel sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2006.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**





LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 140 (2005-2006)**

Il est proposé par madame la commissaire Lucie A. Périard ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit levée. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 septembre 2006, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 23 h 10.

**Luc Maurice,**  
Président du conseil des commissaires

**Line Allaire**  
Secrétaire générale

CC060607